



Lyon, le 21 juillet 2026

Page 1 / 2

La RD 28 en travaux à partir de cet été

A partir du mois d'août démarre un volet majeur du chantier de déviation de la RN 88 entre Saint-Hostien et Le Pertuis, porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes : celui qui permettra à la future 2x2 voies d'enjamber la RD 28. Ces travaux sont confiés au groupement d'entreprises piloté par Campenon Bernard Centre-Est.

La RD 28 est un axe important de la Haute-Loire, puisqu'elle relie Le Pertuis à Saint-Julien-Chapteuil et compte quelques 2 200 usagers chaque jour. Les travaux de rétablissement de cette voirie pour permettre l'aménagement de la déviation de la RN 88 ont été pensés dans l'optique de garantir une circulation routière en continu.

Quatre phases opérationnelles prévues

- De septembre à octobre 2026 : les travaux se concentreront sur la réalisation des déviations provisoires de la RD 28 avec les terrassements de remblais contigus à la RD 28 actuelle. Cette séquence nécessitera une circulation alternée.
- D'octobre 2026 à juin 2027 : les usagers utiliseront les déviations provisoires de la RD 28 nouvellement réalisées, permettant ainsi l'exécution des travaux de construction de l'ouvrage d'art nécessaire au rétablissement futur de la RD 28 et du GR 40 (OA 9 sur le plan) ainsi que les travaux de terrassement et de chaussée du rétablissement futur de la RD 28 définitive.
- Entre avril et juin 2027 : la RD 28 actuelle sera raccordée au rétablissement de la RD 28 définitive. La circulation sera alternée sur une voie à nouveau pendant de courtes périodes.
- D'avril à août 2027 : le rétablissement définitif de la RD 28 sera ouvert à la circulation et la déviation provisoire de la RD 28 sera déconstruite. Un second ouvrage d'art sera bâti pour l'accès aux parcelles agricoles et le passage de la faune (OA 8 bis).

Pour anticiper vos trajets

Pendant toute la durée des travaux, la circulation routière sera soumise à une vitesse réglementaire maximale de 50 km/h pour les véhicules légers et 30 km/h pour les poids lourds.

Les dates de mise en alternat de la circulation seront précisées ultérieurement, par le biais du site internet (inscrivez-vous pour recevoir toutes les actualités du projet), ainsi que par les canaux de communication des communes (Illiwap, Facebook). Ce type de chantier est en effet soumis à des ajustements de planning, notamment en cas d'intempéries.





Lyon, le 21 juillet 2026

Page 2 / 2

A noter que, pendant l'hiver, les terrains autour de la RD 28 ont été préalablement dégagés et travaillés pour éviter la reprise de la végétation et la reconquête de la faune sauvage. En amont de ces interventions, la Région a réalisé les mesures écologiques nécessaires à la compensation de l'impact de ces travaux : plantation de boisement et de haies, création ou restauration de prairies et de zones humides.

A propos de la déviation de la RN 88 Saint-Hostien/Le Pertuis :

La déviation de la RN 88 entre Saint-Hostien et Le Pertuis est une ambition forte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour améliorer la sécurité et l'équilibre des territoires en Haute-Loire. Avec ses 10,7 km aménagés en 2x2 voies, ce projet est très attendu. Il permettra de fluidifier le trafic, de réduire les risques routiers, de renforcer l'attractivité locale et d'améliorer la qualité de vie des centres-villes. Avec cette déviation, la Région contribue pleinement au désenclavement et au développement du département.

Chiffres clés :

- 10,7 km de déviation à 2x2 voies
- 2 échangeurs à Saint-Hostien et Le Pertuis
- 16 ouvrages d'art dont le viaduc du Roudesse
- 26 passages pour la faune
- 2 600 m de protection acoustique

→ **Plus d'infos** : <https://rn88shlp.auvergnerhonealpes.fr/>

